Publication periodique

DLF 29 - 8 - 38036376

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES

AIN . ARDECHE . DROME . ISERE . LOIRE . RHONE . SAVOIE . HAUTE - SAVOIE

EDITION GRANDES CULTURES

ABONNEMENT ANNUEL : 70 f

REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17 A

(7) 862 20 30

Circonscription RHONE - ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

16 Novembre 1983 N° de série continue 29 Bulletin n° 23

CÉRÉALES

PUCERONS VECTEURS DE LA JAUNISSE NANISANTE

Le temps clément du mois d'octobre a permis le maintien des populations de pucerons pendant une longue période.

Les infestations sont actuellement en légère diminution mais le refroidissement actuel est insuffisant pour faire disparaitre le danger.

Un traitement demeure donc nécessaire sur les parcelles où 10 à 20 % des plantes portent au moins un puceron. Nous ne pouvons en effet pas prévoir la date d'arrivée des grands froids et il convient de ne pas laisser de telles populations plus de 15 jours sur les cultures.

> Surveillez également les éventuels dégâts de limaces.

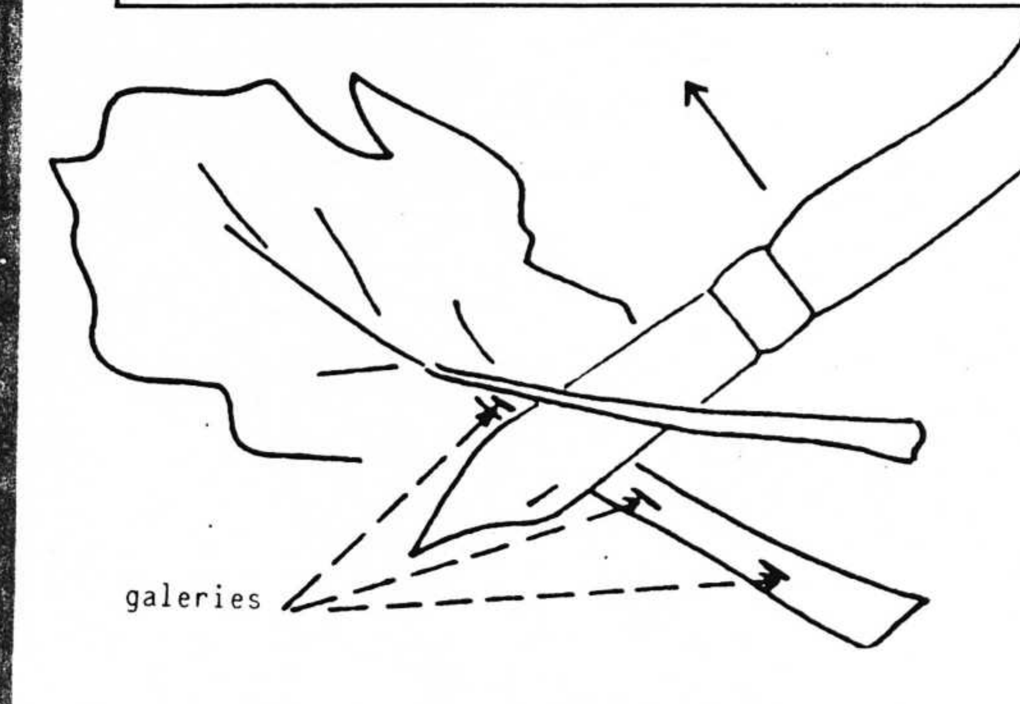
COLZA

TEXTE RÉDIGÉ PAR S.P.V. ET C.E.T.I.O.M.

LUTTE CONTRE LES LARVES DE GROSSE ALTISE

La méthode de lutte la plus efficace contre les grosses altises est la protection en début d'automne contre les adultes. Néanmoins, si de nombreuses larves sont présentes, un traitement de rattrapage peut être nécessaire. L'efficacité obtenue n'est cependant jamais totale : 60 à 80 % de larves détruites.

> Ce traitement est rentable si on trouve une ou plusieurs galeries d'altise dans au moins 70 % des plantes.



Pour vérifier si ce seuil est atteint, il faut fendre sur toute leur longueur les tiges des feuilles de 25 à 50 plantes en divers endroits de la parcelle.

Si moins de 70 % des plantes sont attaquées, le comptage est à recommencer un mois plus tard afin d'apprécier l'évolution de la population.

P67

Imprimerie de la Circonscription RHONE - ALPES Le Directeur Gérant [illegible] Commission Paritaire de Presse N 1766 AD

Lors de ces décorticages on peut rencontrer trois types de larves qu'il faut distinguer :

- les larves de grosse altise (couleur blanc jaunâtre - 2 à 7 mm de long)

  critères de distinction
  - tête et extrémité postérieure noires
  - 3 paires de pattes

- les larves de charançon du bourgeon terminal : cet autre parasite du colza est peu fréquent dans notre région ; les traitements sont peu efficaces sur ses larves et la lutte doit être menée contre les adultes en octobre à l'aide de pyréthrinoïdes.



  critères de distinction
  - corps assez trapu
  - pas de pattes
  - seule la tête est noire

- les larves de mouche du chou qui sont des asticots entièrement blancs. Ce parasite fait rarement des dégâts importants dans notre région.

Le traitement doit être réalisé avant la fin de l'hiver par une belle journée ensoleillée (température supérieure à 5° C) et sur un feuillage sec.

En effet, après la reprise de végétation les dégâts sont déjà faits et les larves sont à l'abri du traitement dans le bourgeon terminal.

Dès le mois de novembre la présence de larves peut être observée dans certaines parcelles. Si le seuil de traitement est atteint une intervention peut être effectuée immédiatement car avant l'hiver les températures moins froides et l'humidité du sol généralement moins élevée facilitent l'efficacité et la réalisation des traitements.

Si de petites larves apparaissent en février il n'est pas utile de traiter, leurs dégâts ne pouvant alors qu'être très limités. Il suffira d'apporter l'azote un peu plus tôt de manière à faire "redémarrer" la végétation dans de bonnes conditions.

En général, lorsqu'un traitement a été réalisé contre les adultes le nombre de larves se trouve suffisamment diminué pour qu'une intervention ne soit pas nécessaire. Cependant, cela ne dispense en aucun cas de faire quelques contrôles en hiver.

Produits utilisables :

- Oléoparathion méthyl à 350 g de matière active/ha
- Oléoparathion éthyl à 300 g de matière active/ha
- Parathion méthyl microencapsulé (PENNCAP M à 0,8 l de produit commercial/ha)
- Parathion méthyl + Phosalone (TAXYLONE à 1,5 l de produit commercial/ha)

La formulation huileuse améliore la répartition et l'adhérence des produits sur les feuilles ce qui augmente l'efficacité par temps humide et froid.

Ne pas mélanger un Oléoparathion et un herbicide (respecter un délai de 3 semaines entre ces deux applications). Le mélange TAXYLONE-LEGURAME PM est toutefois possible.

P 68